



# La Lettre de Val-de-Bonnieure

# 02 - Juin 2025



## Le mot de Madame le maire

Chères habitantes,  
chers habitants,

L'été s'installe peu à peu, apportant avec lui son lot de rendez-vous conviviaux et festifs qui animent la vie de notre commune. C'est toujours un plaisir de vous retrouver lors des manifestations locales qui font vivre notre territoire et renforcent les liens entre générations.

Le 7 juin dernier, s'organisait une réflexion autour de l'aménagement du bourg, moment d'échange essentiel pour réfléchir ensemble à l'avenir de notre cœur de bourg. Même si peu de personnes ont répondu à l'appel, des idées, des remarques et des attentes nous ont été transmises. Je tiens à remercier chaleureusement les participants ainsi que les intervenants du CAUE et du PETR. Conformément à la réglementation en vigueur, une période dite pré-électorale s'ouvre en septembre, c'est pourquoi tout ce qui concerne l'avancement du projet d'aménagement de bourg et tout autre projet non énoncé avant cette date ne seront pas traités avant les prochaines élections et nourriront la réflexion de la prochaine équipe.

Je vous invite donc à profiter pleinement de cette période estivale, à participer aux événements proposés et à continuer de faire vivre notre commune avec dynamisme et bienveillance.

Très bel été à toutes et tous !

Aurélie LACROIX, maire



## Une journée participative en vue de l'aménagement du bourg

La commune a organisé samedi 7 juin une journée de réflexion, avec les habitants, sur le projet de l'aménagement du bourg. En cette phase de tout début du projet, l'objectif était de recueillir un maximum d'observations et d'idées pour déterminer ensuite les pistes les plus adaptées aux besoins et envies des habitants et des usagers. Deux structures accompagnent la commune dans la démarche en apportant leur précieuse expertise : le **CAUE\***, avec l'appui d'Edith Simorre, paysagiste et le **PETR du Pays Ruffécois**, avec Jérôme Moreau, Aurélie Vignet et Ronan Gaudin.

Au programme : des **balades** dans le bourg pour parler concrètement de mobilité, de biodiversité et de cadre de vie / un **atelier** pour questionner les habitants sur leurs habitudes et leurs déplacements dans la commune / un **pique-nique** partagé / un temps de **restitution-synthèse** de tous les échanges qui ont été riches et fructueux. « Une journée passionnante ! » aux dires des participants et des intervenants. Merci à tous pour leur implication.

**Une édition spéciale de cette Lettre** sera consacrée à la synthèse du questionnaire (pour lequel nous avons reçu 85 réponses) et des observations et propositions recueillies lors de cette journée du 7 juin.

**Les prochaines étapes : 2 juillet > réunion avec les commerçants du bourg / 27 août : réunion publique (salle socioculturelle).**

\* CAUE = conseil en architecture, urbanisme et environnement



## À l'occasion du 8 mai

La cérémonie du 8 mai a été enrichie par une exposition sur la période 39/45 de Lionel Bourguignon à la mairie. Les enfants de l'école de St-Angeau sont venus avec leurs enseignants découvrir les récits et objets de cette période et les visiteurs avaient le samedi et dimanche pour la visiter.



## Mise à l'honneur : Gérard Rodier

La section des anciens combattants de Val-de-Bonnieure, via son président, Christian Ménard, souhaite mettre à l'honneur un de ces anciens.

Gérard Rodier (habitant de La Berthière) a fait partie de ces jeunes contraints d'accomplir leurs obligations militaires en Algérie. Il a fait ses classes en Allemagne en janvier 1960, puis a embarqué à Marseille pour la base aérienne de Boufarik au sud d'Alger, en avril où il est resté pendant 27 mois.

## DU NOUVEAU SUR LE MARCHÉ



Nous sommes heureux de pouvoir étoffer notre marché hebdomadaire avec 2 nouveaux commerçants.

Tout d'abord « Chez Daï » **traiteur** spécialisé dans la vente à emporter qui propose chaque vendredi un nouveau plat (plats basques et espagnols notamment, paëlla, piperade, etc.) puis plus récemment un **apiculteur**.

La commune est soucieuse de répondre aux besoins de chacun.



## LE BUDGET 2025 voté le 14 avril à l'unanimité

Le désendettement qui se poursuit donne à la commune davantage de capacités à investir. Cela permettra de faire face aux travaux nécessaires dans les prochaines années, notamment l'aménagement de bourg et la restauration de l'église de St-Angeau.

**> Section de fonctionnement > 1 548 141€ (stable par rapport à 2024).**

Fonctionnement et trésorerie demeurent bien maîtrisés.

- Les **dépenses de personnel** s'élèvent à 670 000 €, aucun nouveau recrutement n'est prévu en 2025.

- Les **charges à caractère général** sont stables (555 000 €), toujours marquées par le coût élevé de l'énergie et des carburants et les nécessaires dépenses d'entretien du patrimoine de la collectivité. À noter cette année, un effort particulier concernant la voirie communale (57 000 €).

- Les **subventions aux associations** s'élèvent à 3 312 €, on notera ici les aides aux coopératives des écoles ou encore à l'association EIDER.

**Les taux d'imposition**, qui sont les mêmes depuis la création de la commune nouvelle, demeurent inchangés : • Foncier bâti : 44,92 % • Foncier non bâti : 54,70 % • Taxe d'habitation : 16,06 % • Contribution foncière des entreprises : 21,54 %

**> Section d'investissement > 334 006 €**

On notera ici entre autres :

- Le relevé topographique pour l'étude d'aménagement de bourg.

- Des études complémentaires pour l'église de St-Angeau

- Le renouvellement du matériel (notamment un fourgon pour le service technique).

**Il n'y aura pas de nouvel emprunt, l'autofinancement en hausse (213 000 € contre 139 000 € en 2024) et les autres recettes d'investissement permettant de couvrir ces dépenses.**



## URBANISME

• Avant de vous engager dans vos travaux extérieurs, vous devez respecter les **règles d'urbanisme du PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et déposer une demande d'autorisation. Vous devez consulter le règlement avant de déposer une demande et si vous avez des doutes, renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie. Bon à savoir : vendre une maison sans avoir toutes les autorisations d'urbanisme peut compliquer sérieusement la vente.

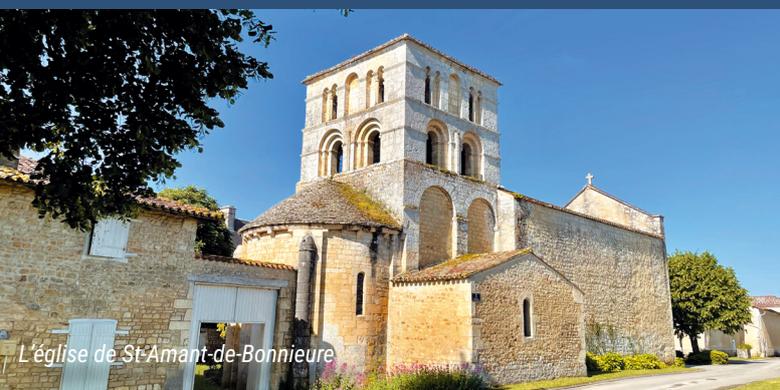
• Le **CAUE** de la Charente propose des services gratuits aux personnes souhaitant construire, restaurer ou transformer leur habitation. Trois professionnels sont disponibles :

- Un architecte pour l'optimisation du terrain, les transformations et aménagements
- Un conseiller énergie pour tout ce qui concerne l'efficacité énergétique et les aides financières
- Une paysagiste pour l'intégration paysagère

Les permanences se tiennent 2 fois par mois à la Communauté de communes Coeur de Charente (Mansle). Pour prendre rendez-vous, contactez le service urbanisme au 05 45 20 51 45.

Le CAUE est joignable au 05 45 92 95 93.

• Les **périmètres de protection des abords des monuments historiques** ont évolué autour des églises de St-Angeau et de St-Amant. Il s'agit maintenant de périmètres délimités au lieu de cercle de 500 m autour des monuments historiques. Ce qui change : le règlement est le même sur l'ensemble du périmètre, qu'il y ait co-visibilité ou non. Si vous habitez dans le bourg de St-Angeau ou à proximité de l'église et du logis de St-Amant et pour savoir si votre propriété est ou non intégrée dans le périmètre, renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe contre les cambriolages

Vous prenez la route des vacances ? Partez sereinement en demandant la surveillance de votre domicile pendant votre absence.



### Conseils pour protéger votre domicile pendant vos absences

- **Discrétion** : ne signalez pas votre départ sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur.
- **Prévention** : prévenez uniquement des voisins de confiance.
- **Apparences** : faites entretenir la végétation, ouvrir/fermer les volets, retirer le courrier et activer un éclairage aléatoire.
- **Sécurité du matériel** : rangez outils et équipements dans un local fermé.
- **Mesures de sécurité** :
  - Fermez le portail à clé.
  - Installez un éclairage extérieur à détection de mouvement.
  - Renforcez portes et fenêtres contre les effractions.
  - Utilisez un système d'alarme et de vidéosurveillance avec détection et sauvegarde.
- **Objets de valeur** : déposez-les dans un coffre sécurisé.
- **Inscription utile** : signalez votre absence à la gendarmerie via l'Opération Tranquillité Vacances.
- **En cas d'intrusion** : ne touchez à rien, composez immédiatement le 17.

Inscrivez-vous à l'Opération tranquillité vacances

S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV) (Démarche en ligne)  
Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité...

Testez le niveau de protection de votre habitation



## Merci d'utiliser les bornes de déjections canines

Pour le confort de tous, pensez à utiliser les bornes prévues pour les déjections de vos animaux. Plusieurs ont été installées dans la commune : Jardin vert, Square Edmond Tétaud, la Barraude. Nous allons devoir en installer 2 nouvelles puisqu'il y a un non-respect des lieux : au bord du stade de football rue de la Rochefoucauld et sur la place de Sainte-Colombe. C'est un coût conséquent pour la commune qui ne devrait pas l'être si les propriétaires de chiens respectaient le domaine public.

Ce simple geste permet de garder nos rues propres, de respecter les autres usagers de l'espace public et de faciliter le travail des agents chargés de l'entretien qui n'ont pas à subir cette négligence. Ensemble, agissons pour un cadre de vie plus agréable et plus respectueux.

CŒUR DE  
CHARENTE

26-29  
JUN  
2025

Cœur en scène  
FESTIVAL

**OKALI** > Clairière de Puymerle

**THE AMBER DAY + Julianne Joe**  
> Château de Lucheville (Barbezières)

**RUE LATINO + Sowge** > Mouton

**LE DERNIER CONCERT**  
> Logis de Saint-Amant-de-Bonnieure

Toute la programmation sur [www.coeur-en-scene.fr](http://www.coeur-en-scene.fr)



ORGANISATION :  
Cœur de Charente  
Association Kenosis

CONCERTS GRATUITS EN EXTÉRIEUR  
Restauration rapide et buvette dès 19h (15h le dimanche)  
Prévoir vos sièges pliants - Solution de repli en cas de pluie

CHARENTE



Pour la 4<sup>e</sup> édition, le Festival Cœur en Scène, organisé par la Communauté de communes Cœur de Charente, va ravir les amateurs de musique et de concerts en plein-air. Nous avons la chance cette année, d'accueillir le concert du **dimanche 29 juin à 16h**, pour un spectacle musical burlesque à partager en famille et/ou entre amis. Buvette et goûter prévus sur place dès 15h.

**Concert gratuit au Logis de St-Amant-de-Bonnieure** (en extérieur, avec repli salle socioculturelle en cas de pluie).

Pour en savoir + [www.coeur-en-scene.fr](http://www.coeur-en-scene.fr)



## PANNEAU POCKET +

L'application Panneau Pocket évolue et permet de classer les informations dans des modules et par thème. Actuellement 6 modules sont mis en place, d'autres vont arriver comme les salles des fêtes, écoles.

N'hésitez pas à parler de cette application autour de vous, elle vous permet d'avoir des informations et alertes en temps réel.



Toutes les infos de la commune sont sur  
[www.valdebonnieure.fr](http://www.valdebonnieure.fr)

- Responsable de publication : Aurélie Lacroix, maire
- Textes & photos : A. Lacroix, F. Pierre, N. Guillaumin-Pradignac
- Chartre graphique & mise en page : N. Guillaumin-Pradignac
- Imprimé en 720 ex. par Médiaprint (Chasseneuil /Bonnieure) sur papier recyclé

## Samedi 21 juin > à partir de 17h

Marché d'été - marché de producteurs - Comité des fêtes de St-Amant > Logis de St-Amant

## Dimanche 22 juin

Courses de vélo > Bourg de St-Angeau

## Dimanche 29 juin > 16h

Festival Cœur en Scène - concert  
> Logis de St-Amant (extérieur) - Gratuit

## Dimanche 6 juillet > 12h

Repas champêtre - Comité des fêtes de St-Angeau  
> Terrain de la Barraude

## Mardi 15 juillet > 14h-17h

Activité pêche pour les 6-16 ans (12 participants max.), dans le cadre de l'été actif > Berges de la Bonnieure - Lotissement E. Le Léon

## Mardi 22 juillet > 18h

Séance de yoga - Claudine Garguilo, dans le cadre de l'été actif > Logis de St-Amant (extérieur)

## Dimanche 27 juillet > 12h

Repas de chasse - Société de Chasse de Val-de-Bonnieure > Logis de St-Amant

## Samedi 2 août > à partir de 9h

Fête de la terre : brocante, marché, animations, repas - Agritonus et Jeunes Agriculteurs  
> Village de la Berthière

## Mercredi 27 août > 18h30

Réunion publique pour l'aménagement du bourg  
> Salle socioculturelle

## Dimanche 31 août > 12h

Repas grillades - Club du Logis  
> Logis de St-Amant - paillote

## Dimanche 31 août

Brocante - Comité des fêtes de Saint-Angeau  
> Terrain de la Barraude

## Dimanche 7 septembre > 12h

Repas moules frites - Comité fêtes et loisirs St-Amant-de-Bonnieure > Logis de St-Amant

## Dimanche 14 septembre

Courses de caisses à savon - Comité des fêtes de St-Angeau > Lotissement E. Le Léon

## Samedi 20 sept. > à partir de 9h

Journée du patrimoine - Commune et associations  
> RV Logis de St-Amant